



Monsieur Jean PANHALEUX
Directeur du BEA-TT
Tour Pascal B
92055 La Défense Cedex

La Plaine St Denis, le 13 mars 2017

Objet : Rapport d'enquête technique sur la dérive de Serqueux le 20 octobre 2015.
Nos références : 021-032017/DP

Monsieur le Directeur,

Suite à la publication du rapport d'enquête technique sur la dérive de Serqueux le 20 octobre 2015, vous trouverez ci-dessous un point d'avancement des suites que SNCF Mobilités donne à la recommandation R1 reprise dans votre rapport.

Cette recommandation préconise la mise en œuvre sur l'ensemble du parc concerné des modifications, d'une part, des valves de purge, et d'autre part, du circuit électrique 72 V. Après examen de l'ensemble des séries de matériels roulant, il s'avère que la série des AGC est la seule concernée par ces modifications.

Fin mars 2016, les études de modification des valves ont permis de lancer des essais dont la validation a conduit à déployer progressivement l'application de cette amélioration à l'ensemble du parc des AGC. 30% du parc est modifié à ce jour. Fin 2017, tout le parc sera équipé de valves de purge modifiées.

Par ailleurs, le déploiement de la modification de l'isolement électrique a débuté en octobre 2016 : 10% du parc est modifié à ce jour. Tout le parc sera traité d'ici septembre 2019.

Je tiens à préciser que ces mesures font d'ores et déjà l'objet d'un suivi régulier de l'Etablissement Public de Sécurité Ferroviaire.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Pallant', is written over a horizontal line.

Damien PALLANT
Directeur Sécurité SNCF Mobilités